



L'arboriculture

Recomposition du verger au profit des noyeraies

Pommes, pêches, prunes, poires ... quelques abricots et de plus en plus de noix constituent le panier fruitier de la région.

Hormis les superficies en fruits à coque, les surfaces fruitières perdent du terrain. Elles couvrent, en 2010, 2 800 ha contre 3 270 ha en 2000, soit une baisse de 14 %.

Entretenu par 422 exploitations, le verger picto-charentais est composé essentiellement de fruits à pépins et de fruits à coque.

Les exploitations arboricoles génèrent 1 900 équivalents temps plein. Le salariat (permanent et occasionnel) fournit 75 % du travail. Les exploitations fruitières offrent un travail à 647 salariés permanents et 1 160 mois de travail saisonnier.

L'arboriculture est une activité agricole faiblement représentée dans la région. Avec 2 800 ha en 2010, Poitou-Charentes se situe au 12^e rang au niveau national et représente 8 % des surfaces du premier verger de France, situé en Rhône-Alpes (36 800 ha).

Les surfaces arboricoles françaises reculent de 17 % entre 2000 et 2010, de 14 % dans la région. Ces baisses s'accompagnent d'une diminution encore plus importante du nombre d'exploitants entretenant des vergers. Il chute de 34 % dans la région (- 23 % au niveau national).

Selon les variétés, les évolutions sont très marquées et divergent : les fruits à pépins ont perdu 28 % de leurs surfaces, les petits fruits 43 % mais les fruits à coque ont progressé de 38 % (+ 25 % au niveau national).

Des variétés de fruits très localisées

Très localisée, l'arboriculture est néanmoins présente dans les quatre départements. La part des surfaces selon les espèces a varié d'un département à l'autre entre les deux recensements redessinant ainsi le verger régional.

Des pertes de surfaces importantes en Deux-Sèvres

Unité : hectare	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-Charentes	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Total fruits	693	845	792	787	1 503	1 015	196	155	3 184	2 802
dont fruits à noyau	76	74	38	47	20	11	15	17	149	149
dont fruits à pépins	127	87	490	465	1 416	936	102	53	2 135	1 541
dont fruits à coque	482	678	140	194	65	66	53	83	740	1 021

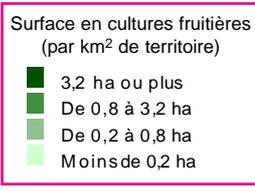
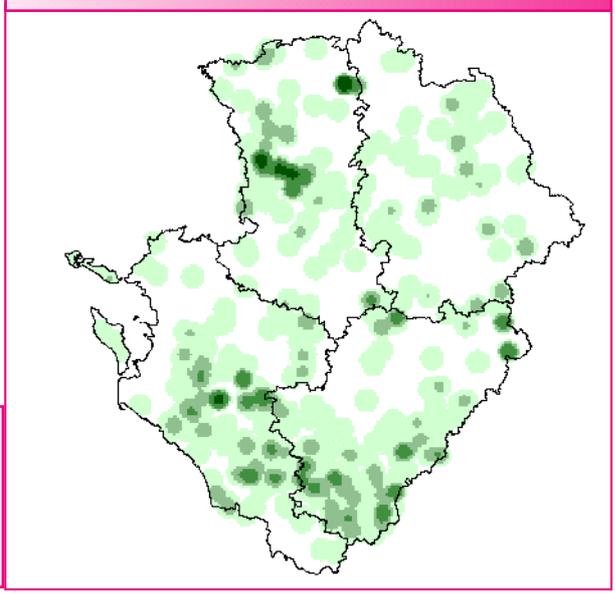
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



© SRISE Poitou-Charentes

Note de méthode :
Carte obtenue par lissage géographique. Le rayon de lissage est ici de 5 km. La méthode de lissage utilise la fonction Biweight. Chaque donnée lissée est représentée par aplat de couleur sur un carroyage de 1 km de côté.

Plus de fruits en Deux-Sèvres



© IGN BD-Carto - Source : Agreste - Recensement agricole 2010

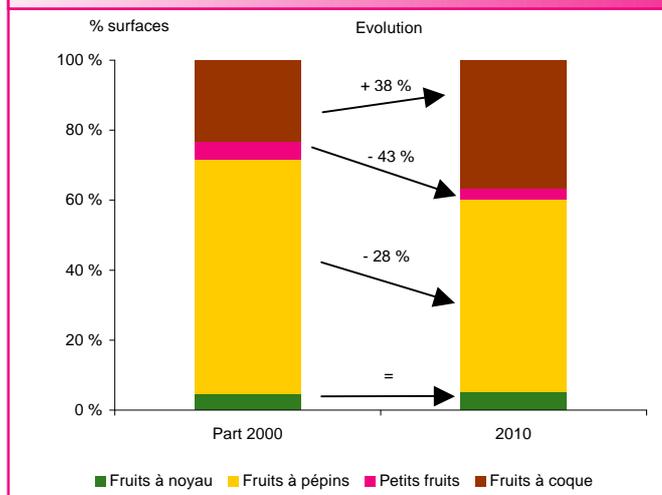
En 2000, le département des Deux-Sèvres dominait largement avec 47 % des surfaces. En 2010, il n'en représente plus que 36 %. Les évolutions selon les départements sont très contrastées. Les surfaces en Deux-Sèvres reculent de 32 %, celles de la Vienne de 22 %, et celles de la Charente-Maritime demeurent stables. En revanche, avec la forte progression des surfaces en noyers, le verger de la Charente gagne du terrain et couvre désormais 30 % des surfaces fruitières régionales. Conséquence de ces évolutions, la taille moyenne des vergers a un peu augmenté. Elle est passée de 5 à 6,6 ha entre les deux recensements.

Le verger charentais gagne du terrain

Répartition des surfaces en fruits selon les départements (en %)	2010	2000
Charente	30,2	21,8
Charente-Maritime	28,1	24,9
Deux-Sèvres	36,2	47,2
Vienne	5,5	6,1

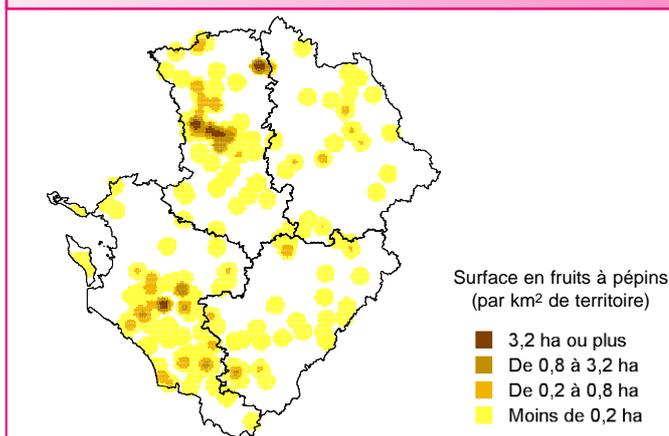
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Fruits à coque : progression de 38 % des surfaces entre 2000 et 2010

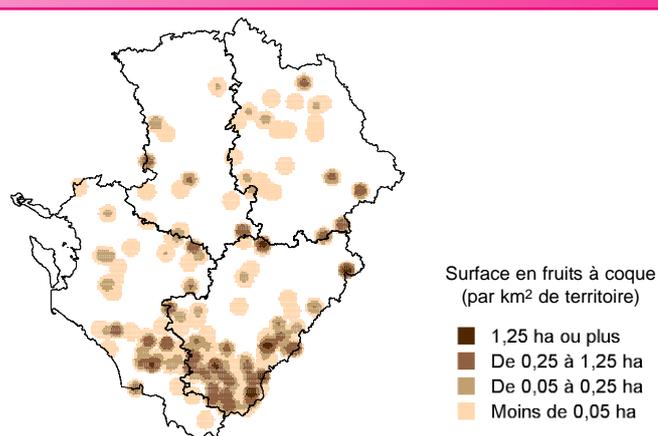


Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Les fruits à pépins principalement en Deux-Sèvres



Les noyers en Charente



© IGN BD-Carto - Source : Agreste - Recensement agricole 2010

A chaque département, sa spécialité dans la région :

La Charente regroupe 83 % des châtaigniers, 78 % des cerisiers, 70 % des noyers et 41 % des pruniers.

La Charente-Maritime, compte tenu de son climat plus adapté, est spécialisée en cassis (93 %), en kiwis (93 %), en pêches (75 %), en noisettes (42 %) et en poires (41 %).

Mais, avec plus de 900 ha de pommiers (64 % des surfaces régionales), les Deux-Sèvres reste le premier verger de la région avec les fruits à pépins.

En Vienne, bien que représentant moins de surface arboricole, les structures des vergers sont comparables à celles des exploitations moyennes des autres départements.

Les noyaies : deuxième verger régional

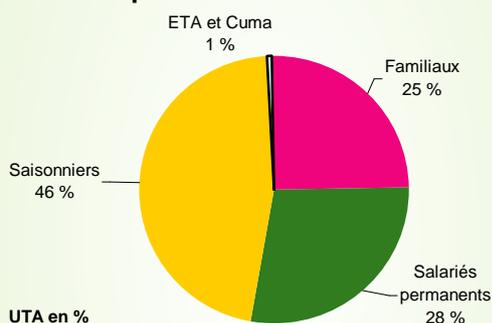
Principaux fruits	Nombre d'exploitations	Surfaces régionales (en ha)	Surface moyenne par exploitation en ayant (en ha)	Part du principal département
Fruits à pépins	222	1 541	6,9	61 % en Deux-Sèvres
dont pommes	173	1 420	8,2	64 % en Deux-Sèvres
dont poires	64	39	0,6	41 % en Charente-Maritime
dont kiwis	43	73	1,7	93 % en Charente-Maritime
Fruits à coques	170	1 021	6,0	66 % en Charente
dont noix	140	753	5,4	70 % en Charente
Fruits à noyau	94	149	1,6	50 % en Charente
dont cerises	58	82	1,4	78 % en Charente
Petits fruits	54	90	1,7	90 % en Charente-Maritime
dont cassis	21	81	3,9	93 % en Charente-Maritime
Ensemble fruits	422	2 801	6,6	36 % en Deux-Sèvres

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

1 900 emplois dans la filière arboricole régionale

La filière arboricole, très gourmande en main-d'œuvre, génère un volume de travail (UTA) de 1 907 équivalents temps plein. Le salariat permanent et saisonnier représente 75 % du travail. Dans cette branche, et c'est une particularité, le nombre de salariés permanents a augmenté entre 2000 et 2010. Il est passé de 566 personnes à 647, ce qui se traduit par une évolution positive des UTA des salariés permanents (+ 4 %).

L'ensemble des salariés représente 75 % du travail



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les exploitations arboricoles occupent en moyenne 1,5 salarié permanent.

Parmi elles, 20 % ont recours à de la main-d'œuvre occasionnelle, et offrent en moyenne 15 mois de travail à des saisonniers.

Le taux de féminisation des chefs d'exploitation est plus important lorsque la structure dispose d'un verger de petits fruits : 43 % des chefs sont des femmes contre 20 % pour l'ensemble des exploitations régionales. Mais elles ne regroupent que 22 % des petits fruits. Elles travaillent en moyenne sur des structures beaucoup plus petites.

La moyenne d'âge des arboriculteurs est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des exploitants de la région, 52 ans contre 51 ans au niveau régional.

Des structures juridiques différentes selon les variétés de fruits

Dans l'arboriculture, à l'image des autres secteurs, le statut individuel domine : 64 % des arboriculteurs travaillent sous ce statut juridique. Mais les vergers, selon la variété des fruits ne sont pas toujours gérés sous le même statut.

Les vergers de petits fruits et de fruits à noyau sont plutôt sous forme individuelle alors que les surfaces de fruits à pépins et, dans une moindre mesure les fruits à coque, sont exploitées plutôt par des formes sociétaires autres que EARL ou GAEC (SCEA ...).

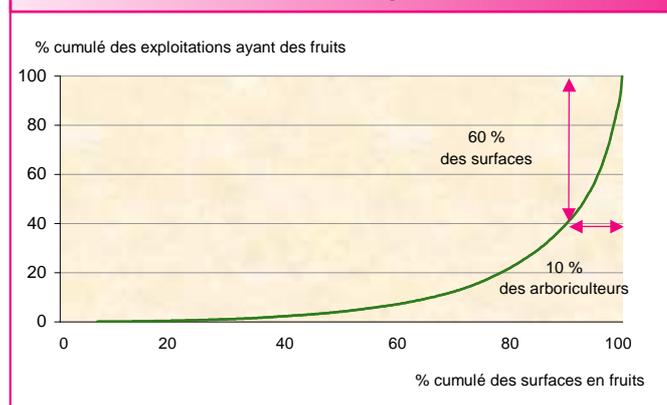
Une filière très concentrée

Les exploitations arboricoles ne sont pas très nombreuses, ni très spécialisées puisqu'environ une sur trois seulement se situe dans l'orientation technico-économique (OTEX) spécialisée en cultures fruitières (elles cultivent néanmoins 63 % des surfaces).

Mais elles peuvent être de taille importante : 43 % d'entre elles sont classées parmi les grandes (dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros) et entretiennent 80 % des surfaces en fruits.

La concentration dans ce secteur d'activité est remarquable avec 10 % des arboriculteurs possédant 60 % du verger régional.

60 % des surfaces en fruits dans 10 % des exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La majorité des surfaces de fruits à pépins est irriguée

Tous fruits confondus, l'irrigation concerne 65 % des surfaces (*idem en 2000*). Mais, en 2010, le recensement nous permet de connaître par espèce la part des surfaces irriguées. Les apports d'eau varient selon les variétés : 90 % des fruits à pépins sont arrosés, 60 % des fruits à noyau, 30 % des fruits à coque (plus résistants à la sécheresse car la récolte est plus tardive) et enfin 9 % seulement des petits fruits sont irrigués (car récoltés en général avant l'été).

Les fruits se vendent aussi en circuit court, 40 % des arboriculteurs pratiquent ce mode de commercialisation dans la région. Selon les variétés de fruits, la part des exploitations concernées varie : 67 % des exploitations produisant des petits fruits utilisent ce mode de vente, 60 % en fruits à pépins, 56 % en fruits à noyau mais seulement 15 % en fruits à coque.

Parmi les cultures déclarées en bio, les fruits sont bien représentés dans la région avec 6 % des surfaces concernées.

71 % des exploitations produisant des fruits à noyau sont gérés sous forme individuelle

	Part des exploitations individuelles (en %)	Part des surfaces dans le statut (en %)
Fruits à noyau	71	61
Fruits à pépins	61	18
Fruits à coque	67	47
Petits fruits	69	68
Ensemble	64	32

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Melons

Poitou-Charentes est la première région productrice de melon avec 3 810 ha dans la région.

Voir notre publication agreste Poitou-Charentes n° 16 - juin 2012 - les exploitations melonnières.

Fraises

Les fraises comme les melons ne sont pas classées dans les fruits par la statistique agricole, néanmoins elles sont considérées comme tels par les consommateurs. En 2010, les surfaces de fraises s'établissaient à 68 ha dans la région, soit une progression de 25 ha par rapport à 2000.

En Charente, quatre producteurs de noix du Périgord

L'aire d'implantation des noyers pour l'AOC Noix du Périgord (créée en 2002) est composée de 578 communes réparties en Dordogne, dans le Lot, en Corrèze mais aussi en Charente :

297 communes en Dordogne pour 4 091 ha
181 communes dans le Lot pour 2 028 ha

80 communes en Corrèze pour 773 ha
20 communes en Charente pour 112 ha.

Au recensement 2010, 4 nusiculteurs de Charente regroupant 69 ha de noyers ont déclaré avoir des surfaces en fruits AOC.

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a **une activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (les arbres fruitiers isolés en rapport, ...).
- sa **gestion courante est indépendante** de toute autre unité.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant seulement une partie de l'année.

■ **L'unité de travail annuel (UTA)** correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

- EARL** : exploitation agricole à responsabilité limitée.
- GAEC** : groupement agricole d'exploitation en commun.
- CUMA** : coopérative d'utilisation de matériel agricole.
- ETA** : entreprise de travaux agricoles.
- SCEA** : société civile d'exploitation agricole.

Calamités en 2012

La filière des fruits et légumes est marquée par des incidents climatiques, notamment par le gel du printemps 2012.

Le 13 septembre 2012, le comité national de gestion des risques en agriculture a émis un avis favorable pour la reconnaissance de calamité en arboriculture, dans la Vienne, département qui représente 6 % de la superficie arboricole de la région et dans les Deux-Sèvres.



des vertes ...

et des pas mûres ...

Quand j'ai pris **une châtaigne**, pour une raison à la **noix**, j'ai failli tomber dans les **pommes**.
Bonne **poire**, je pensais avoir travaillé pour des **prunes**, mais, **cerise** sur le gâteau, le SRISE accepte de publier les chiffres sur les fruits de Poitou-Charentes : pommes, pêches, prunes, poires, évidemment mais pas abricots (pas assez dans notre région), ils sont remplacés par les noix.

Pour en savoir plus

Agreste Primeur n° 277 - Janvier 2012 - " Les noyers sont désormais le deuxième verger français "



Agreste : la statistique agricole

Préfecture de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15, Rue Arthur Ranc - CS 40537 - 86020 POITIERS CEDEX Tél. : 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12

■ Directeur de la publication : Alain MAURAND

■ Rédactrice : Marie-France MAROT

■ Composition : SRISE Poitou-Charentes

■ Impression : SSP Toulouse

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

■ ISSN : 1282-2205 ■ © Agreste 2013

Prix : 3,00 €